

Réf: Dossier N° 081478

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTICAL UNIVERSAL CENTER »

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan, Adjamé Paillet
Résidentiel Extension, en face des résidences Paillet, lot 359,
îlot 39, Section BW, Parcelle 715, 04 BP 2345 Abidjan 04, Lot
359, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTICAL UNIVERSAL CENTER »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La vente et le montage de verres correcteurs, lunettes et lentilles de contact ;
- Le contrôle visuel ;
- La vente de produits d'entretien pour les lunettes et les lentilles ;
- La taille et la pose de verres ;
- La réparation et la restauration de lunettes ;
- La vente d'articles divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, Abidjan, Adjamé Paillet Résidentiel Extension, en face des résidences Paillet, lot 359, îlot 39, Section BW, Parcelle 715, 04 BP 2345 Abidjan 04, Lot 359, Ilot 39

Dirigeant(s) : Mlle SORO SEGNENEGUEDENIN NATHALIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01109 du 10/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09628/GTCA/RC/2022 du 10/03/2022

